

Le Conseil national de développement économique des Autochtones

Rapport annuel 2016-2017



Le Conseil national de développement économique des Autochtones

10, rue Wellington, 17^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H4
819-953-2994



Table des matières

À propos du Conseil.....	4
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE.....	5
Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$	5
Investing in Canada's Future Prosperity: An Opportunity for Canadian Industries	6
Déclarations au sujet de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones	6
Table ronde sur l'accès à l'argent des Indiens et Rapport sur les recommandations sur l'accès des Premières Nations à l'argent des Indiens	8
Ajouts aux réserves : Leçons apprises des Premières Nations.....	9
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	9
Expanding the Circle: What Reconciliation and Inclusive Economic Growth Can Mean for First Nations and Canada	10
FOURNIR DES CONSEILS PERTINENTS ET OPPORTUNS.....	11
Travailler avec les collectivités et les organismes autochtones.....	11
Travailler avec nos partenaires fédéraux.....	11
Collaboration internationale.....	13
Travailler avec nos partenaires provinciaux et municipaux.....	13
PERSPECTIVES.....	14
Annexe A : Nos partenaires.....	16
Annexe B : Orateurs au congrès	18

Message de la présidente

Au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour 2016-2017.

Le Conseil a accueilli favorablement la décision du gouvernement du Canada d'adopter intégralement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre national de réconciliation, ainsi que son intention de mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR).


Nous sommes également heureux de voir que le gouvernement a prévu dans son Budget de 2017, un montant de 3,4 milliards de dollars pour les cinq prochaines années afin de promouvoir la réconciliation; d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir l'éducation, la formation et l'emploi des peuples autochtones, dans le but d'en renforcer l'autonomie. De tels investissements témoignent de la volonté du gouvernement de faire de la réconciliation, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect et le partenariat, une priorité. Ils contribueront de plus au renouvellement des liens de nation à nation, des liens entre l'État et les Inuits et de ceux entre l'État et la nation métisse.

Le Conseil est convaincu qu'éliminer l'inégalité des possibilités entre les peuples autochtones et non autochtones dans les domaines de la participation économique, du développement communautaire, de l'éducation, de l'emploi, de l'accès au capital, du logement, de la nourriture abordable et de l'eau potable, est le seul moyen de bâtir un fondement solide pour la réconciliation. Nous avons une vision d'une économie autochtone dynamique, où les populations autochtones sont économiquement autonomes et ont atteint la parité économique avec le reste du Canada. Nous sommes déterminés à prodiguer au gouvernement des avis stratégiques qui permettront de réaliser cette vision. Des actions récentes, y compris l'engagement du gouvernement fédéral de revoir les lois, les politiques et les pratiques opérationnelles, constituent des pas dans la bonne direction.

À titre de présidente intérimaire du Conseil, je suis fière de nos réalisations en 2016, qui ont contribué à assurer que les politiques et les programmes fédéraux appuient la prospérité et le bien-être des peuples autochtones. Il s'agit notamment de :

- la publication de nos plans, de nos études et de nos déclarations :
 - *Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$*
 - *Investing in Canada's Future Prosperity: An Opportunity for Canadian Industries (en anglais seulement)*



- 
- *Déclarations sur la Commission de vérité et réconciliation du Canada et sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.*
 - *Recommandations sur l'accès des Premières Nations à l'argent des Indiens*
 - *Ajouts aux réserves : Leçons apprises des Premières Nations*

- *la tenue de nos événements spéciaux :*

- *La Table ronde sur l'accès à l'argent des Indiens*
- *Congrès, Expanding the Circle: What Reconciliation and Inclusive Economic Growth Can Mean for First Nations and Canada (en anglais)*

Nous devons continuer à travailler avec les collectivités, les gouvernements, l'industrie et le monde académique pour relever les défis actuels et futurs. Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre une collaboration fructueuse avec ces secteurs et de travailler ensemble à combler les écarts. Au nom du Conseil, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux organismes et aux particuliers au Canada et à l'étranger qui ont enrichi notre travail et nous ont aidés à façonner nos recommandations sur le développement économique et durable des Autochtones. Je tiens également à remercier mes collègues du Conseil pour leur leadership et leur travail acharné. Nous sommes convaincus que 2018 sera une année excitante remplie de nouvelles possibilités.

Dans un esprit de réconciliation,



Dawn Madahbee Leach
Présidente intérimaire
Conseil national de développement économique des Autochtones

À propos du Conseil

Créé en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones est un organisme nommé par décret, dont le mandat est de fournir au gouvernement fédéral des conseils stratégiques sur les politiques portant sur des questions liées au développement économique des Autochtones. Composé de dirigeants d'entreprises et de collectivités inuites, métisses et des Premières Nations provenant de partout au pays, le Conseil aide les gouvernements à répondre aux besoins uniques des peuples autochtones au Canada et à tenir compte de leur situation exceptionnelle.

Vision

La vision du CNDEA est celle d'une économie autochtone dynamique, où les peuples autochtones sont économiquement autonomes et ont atteint la parité économique avec la société canadienne.

Énoncé de mission

Fournir des conseils et une orientation au gouvernement fédéral au sujet de questions concernant les possibilités économiques autochtones, qui permettent aux Autochtones du Canada d'avoir une voix au chapitre en matière de politique gouvernementale.

Mandat

Conseiller le ministre des Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et d'autres ministres fédéraux au sujet des politiques, des programmes et de la coordination de programmes en ce qui a trait au développement économique des Autochtones.

Membres

En 2016-2017, le Conseil comptait sept membres de différentes régions du Canada. Chacun apporte aux travaux du Conseil une expertise stratégique, opérationnelle, communautaire et professionnelle précieuse. Nous tenons à remercier sincèrement les membres sortants du Conseil, le chef Clarence Louie, le chef David Crate ainsi que Adam Fiddler pour leur contribution inestimable.

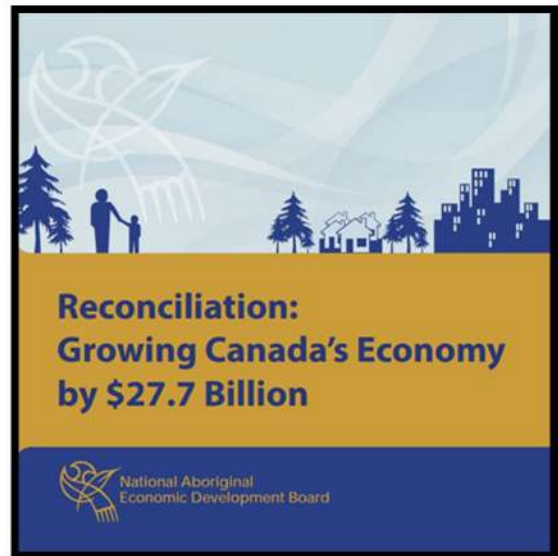


FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

L'année 2016-2017 a été une année faste pour le Conseil. Bon nombre de nos réalisations portaient sur le thème de la réconciliation, dont notre grand rapport (voir ci-dessous) et le premier de nos congrès *Expanding the Circle* sur le thème de la réconciliation et du développement économique. Nos rapports, nos déclarations et nos événements ont été bien accueillis par le gouvernement, les médias et nos collègues autochtones du Canada.

Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$

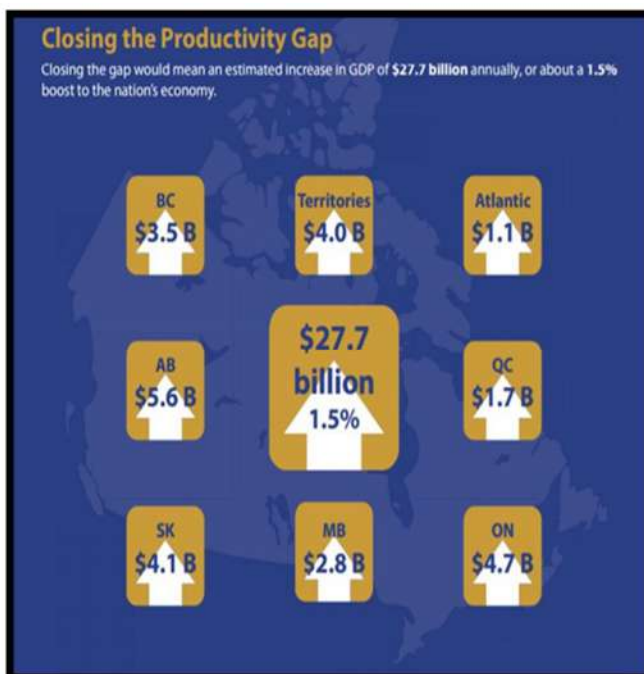
En novembre 2016, le Conseil a publié le rapport intitulé *Reconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$*, qui démontre comment l'exclusion des Canadiens autochtones de l'économie, en raison d'un sous-investissement dans le domaine de l'éducation, des infrastructures et d'autres services, a nui à la productivité du Canada. Le rapport estime que de combler l'écart de productivité entre les Canadiens autochtones et non autochtones entraînerait une hausse annuelle du produit intérieur brut (PIB) du Canada de 27,7 milliards de dollars par année. Ce chiffre correspond à la somme des augmentations prévues du revenu d'emploi des Autochtones dans toutes les provinces et tous les territoires. De plus, le Canada pourrait bénéficier d'un



« dividende potentiel » de 8 milliards de dollars en raison de la réduction de la pauvreté et de la diminution des dépenses de santé et d'aide sociale et des autres coûts connexes.

Plusieurs médias petits et grands (CBC News, *The Ottawa Citizen*, CTV News, Global News, *The Canadian Press* et le *Toronto Star*) et médias sociaux se sont intéressés aux conclusions du rapport.

Le rapport présente un argument solide en faveur de l'élimination des écarts socioéconomiques entre les Autochtones et les non-Autochtones. Le rapport ne précise toutefois pas comment ces écarts peuvent



être éliminés. Il faudra pour cela travailler en collaboration avec les gouvernements, l'industrie, le monde académique et les collectivités autochtones dans le cadre du renouvellement de nos relations.

Investing in Canada's Future Prosperity: An Opportunity for Canadian Industries

Le Conseil a également publié le rapport intitulé *Investing in Canada's Future Prosperity: An Opportunity for Canadian Industries* (en anglais seulement). Le rapport présente les écarts dans la main-d'œuvre et les possibilités d'emploi par secteur au Canada et les domaines précis où la main-d'œuvre autochtone est surreprésentée et sous-représentée. Le rapport conclut que la main-d'œuvre autochtone est sous-représentée dans les services professionnels, scientifiques et techniques; les finances et l'assurance, le commerce de gros et les industries culturelles et de l'information dans toutes les provinces et tous les territoires. Il prévoit en outre que les peuples autochtones seront sous-représentés dans l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques d'environ 33 545 travailleurs en 2024, ce qui représente un écart important puisque cette industrie devrait connaître une forte croissance de sa main-d'œuvre (la deuxième en importance) durant la période de projection.

Les conclusions du rapport motivent le Conseil à continuer de promouvoir une participation accrue des peuples autochtones dans l'économie canadienne.

Déclarations au sujet de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

Le 4 janvier 2017, le Conseil national de développement économique des Autochtones a publié une déclaration félicitant le gouvernement du Canada pour son engagement à renouveler la relation entre le Canada et les Autochtones. Le Conseil a de plus accueilli favorablement la décision du gouvernement

d'aller de l'avant avec la réconciliation, en mettant en œuvre les 94 appels à l'action présentés par la CVR et en adoptant pleinement la DNUDPA comme cadre national de réconciliation.

Afin d'encourager le gouvernement à mettre en œuvre les 94 appels à l'action et de bâtir des économies autochtones dynamiques et autonomes égales à celles du reste du Canada, le Conseil a présenté plusieurs recommandations au premier ministre.

En particulier, le Conseil a recommandé que le gouvernement exige de ses ministres qu'ils reconnaissent leur rôle dans la réconciliation et qu'ils prennent des



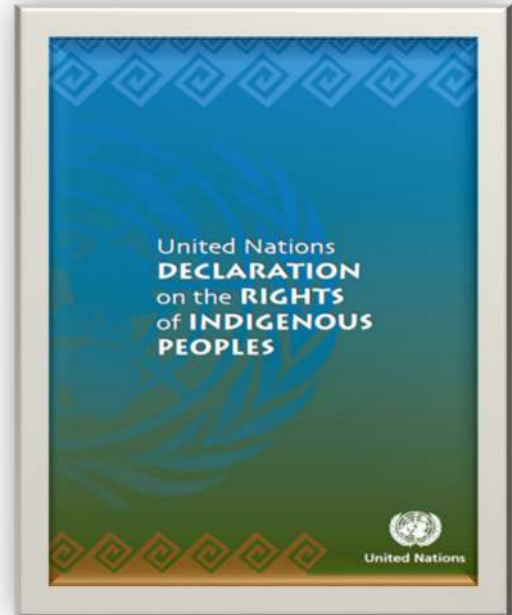
mesures concrètes, comme préparer des plans d'action en matière de réconciliation pour leurs ministères.

Ces recommandations sont un élément important de la promotion active du processus de réconciliation qui permettra d'assurer le bien-être et la prospérité de tous les Canadiens, autochtones et non autochtones.

La *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* constitue un idéal à atteindre dans l'esprit de partenariat et de respect mutuel qui caractérise l'engagement du Canada envers la réconciliation. L'article 3 de la Déclaration intéresse particulièrement le Conseil. Il se lit comme suit : « Les peuples autochtones ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. »

L'autodétermination des Autochtones est un élément fondamental de la vision du CNDEA pour des économies autochtones dynamiques, caractérisées par l'autosuffisance économique et l'égalité socioéconomique avec le reste du Canada.

Le Conseil recommande que le gouvernement du Canada prenne toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les normes énoncées dans la Déclaration soient respectées et qu'il présente chaque année des rapports sur les progrès réalisés.



Recommandations du Conseil sur la DNUDPA

- Le Canada doit s'assurer : que les Autochtones ont des occasions économiques égales en matière de développement communautaire, d'éducation, d'emploi et d'accès aux capitaux;
- que les communautés autochtones ont un accès égal aux soins de santé, à de l'eau saine, à des logements sécuritaires et fiables et à des aliments sains et abordables;
- qu'il travaille avec les Autochtones, dans le cadre de partenariats mutuels, à élaborer de nouvelles lois et politiques pouvant remplacer la *Loi sur les Indiens* et élargir les pouvoirs de gouvernance des autochtones dans un contexte de coexistence avec les pouvoirs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.



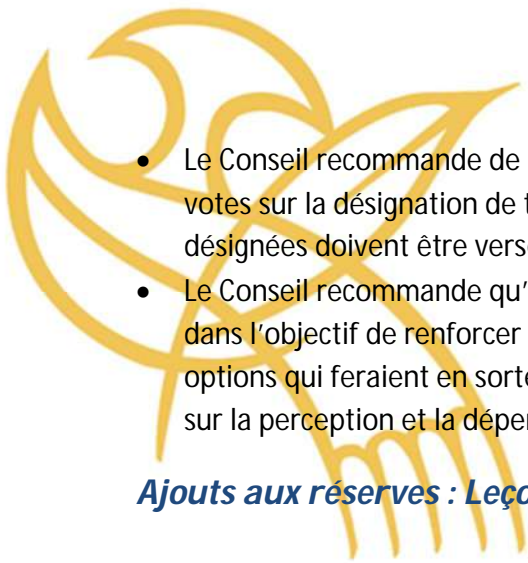
Table ronde sur l'accès à l'argent des Indiens et Rapport sur les recommandations sur l'accès des Premières Nations à l'argent des Indiens

Les consultations avec les peuples autochtones ont démontré que les dispositions sur l'accès à l'argent des Indiens et sa gestion en vertu de la *Loi sur les Indiens* nuisaient à la croissance et au développement des collectivités autochtones.

En réponse à une recommandation du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones émise le 16 février 2016, le Conseil national de développement économique des Autochtones et Affaires autochtones et du Nord Canada ont organisé une table ronde pour discuter des enjeux entourant l'argent des Indiens. Celle-ci s'est déroulée le 22 septembre 2016 sur le territoire de la Première Nation Tsuut'ina en Alberta.

Lors de cette discussion sur l'argent des Indiens, les participants ont fait part du ressentiment qu'ils éprouvaient envers le système désuet de la *Loi sur les Indiens*, qui nuit de façon symbolique et économique à la croissance et au développement des collectivités des Premières Nations. L'analyse effectuée durant la table ronde a permis au Conseil de mieux comprendre les lacunes relatives à l'argent des Indiens et a servi pour la rédaction du rapport publié récemment intitulé : *Recommandations sur l'accès des Premières Nations à l'argent des Indiens*. Les auteurs du rapport présentent une analyse du cadre législatif entourant l'argent des Indiens ainsi que les dispositions légales qui nuisent à un meilleur accès à l'argent des Indiens. Ils font en outre cinq recommandations pour que les Premières Nations aient un meilleur accès à l'argent des Indiens et puissent en assurer la perception.

- Le Conseil recommande à AANC de déployer tous les efforts nécessaires pour collaborer avec les Premières Nations et leurs institutions afin d'aplanir les obstacles découlant de politiques internes et de dispositions législatives qui entravent le contrôle par les Premières Nations de l'argent des Indiens, notamment la simplification des processus et l'élimination ou la modification de l'évaluation de la capacité financière. Par ailleurs, lorsque des demandes sont présentées en vue de gérer ces sommes d'argent, il conviendrait d'offrir cette possibilité aux Premières Nations.
- Le Conseil recommande qu'AANC reconnaisse les lois sur la gestion financière que les Premières Nations adoptent et le certificat relatif au rendement financier prescrit par la *Loi sur la gestion financière des premières nations* qu'elles obtiennent comme des substituts à d'autres « examens de la capacité financière », comme ceux prévus dans la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*, la *Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières Nations* et les politiques pertinentes d'AANC.
- Le Conseil recommande à AANC d'élargir la portée de la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* de façon à inclure la compétence sur la collecte des sommes d'argent du compte en capital.



- Le Conseil recommande de permettre aux Premières Nations d'inclure une directive dans les votes sur la désignation de terres selon laquelle les sommes d'argent provenant des terres désignées doivent être versées directement à la Première Nation.
- Le Conseil recommande qu'AANC renouvelle ce modèle dans un contexte de nation à nation dans l'objectif de renforcer la compétence et le contrôle des Premières Nations, y compris des options qui feraient en sorte que les Premières Nations exercent sans restriction leur autorité sur la perception et la dépense de l'argent des Indiens.

Ajouts aux réserves : Leçons apprises des Premières Nations

En janvier 2017, le Conseil a publié un rapport qui présente les expériences relatives au processus d'ajouts aux réserves de neuf collectivités des Premières Nations au Canada, intitulé *Ajouts aux réserves : Leçons apprises des Premières Nations*. Le Conseil a entrepris cette étude afin de mieux comprendre certains obstacles auxquels se heurtent les Premières Nations au moment d'ajouter des terres à une réserve, et de recueillir le témoignage des parties intéressées sur leurs expériences relatives au processus d'ajout aux réserves (AR). Le rapport s'appuie sur les travaux antérieurs du Conseil, qui consistaient à cerner les facteurs de réussite des AR et à établir le profil des bénéfices économiques et financiers attribuables aux ajouts aux réserves en milieu urbain.

Nous espérons que les données factuelles recueillies sur le terrain qui sont présentées dans ce tout dernier rapport du Comité éclaireront les décisions et permettront d'élargir les discussions entre les parties.

« Un de nos principaux buts est d'être autonomes. Pour le moment, notre budget annuel actuel est de plus de 35 millions de dollars; ce qui provient du gouvernement du Canada a baissé jusqu'à environ 17 %. Nous ne dépendons presque plus du financement du gouvernement du Canada. »

— Raf De Guevara, Première Nation de Westbank

« Les ajouts aux réserves sont l'élément qui permet aux Premières Nations d'avoir une parcelle de terre de réserve, pas nécessairement adjacente à la réserve, mais située peut-être à l'endroit qui pourrait procurer un avantage issu d'un certain type de développement économique. »

— Chef Patricia Bernard, Première Nation des Malécites du Madawaska

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

En plus de la Table ronde sur l'accès à l'argent des Indiens, et toujours sur le thème de la réconciliation, le Conseil a organisé, en 2016-2017, la première d'une série de trois congrès sur la réconciliation et la croissance économique inclusive. Le premier événement, décrit ci-dessous, mettait l'accent sur les Premières Nations; le second portera sur les Métis et se déroulera à Winnipeg en juin 2017 et le troisième sera axé sur les Inuits et se déroulera à Iqaluit en septembre 2017.



Participants au Congrès

Parmi les participants au Congrès, mentionnons l'honorable Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord) et l'honorable Jody Wilson-Raybould (ministre de la Justice) ainsi que d'autres représentants du gouvernement du Canada, d'organisations autochtones, du milieu universitaire et de l'industrie. (Pour une liste complète des participants, consultez l'annexe B : Congrès).

Le Congrès était axé sur les enjeux relatifs à la croissance économique inclusive dans un esprit de réconciliation. Les sujets abordés étaient les suivants : l'inclusion des Premières Nations dans l'économie canadienne; la croissance économique des collectivités ainsi que les mesures potentielles de réconciliation et la croissance économique inclusive.

Un des points forts du Congrès a été la présentation par Karen Mundine, présidente-directrice générale adjointe de Reconciliation Australia, sur le processus de réconciliation en Australie. Sa présentation démontrait que, contrairement à l'expérience de réconciliation canadienne, dirigée par le gouvernement, l'expérience australienne avait été un processus ascendant. Mme Mundine a tout particulièrement décrit le partenariat direct de Reconciliation Australia avec les grandes entreprises pour l'élaboration des plans d'action sur la réconciliation et l'application ciblée de la réconciliation dans le secteur des entreprises. Les participants ont tiré d'importantes leçons de

Expanding the Circle: What Reconciliation and Inclusive Economic Growth Can Mean for First Nations and Canada

Le 15 février 2017, le Conseil, en collaboration avec le Forum des politiques publiques (FPP) et l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF), a tenu un congrès en anglais intitulé *Expanding the Circle: What Reconciliation and Inclusive Economic Growth Can Mean for First Nations and Canada*.



L'honorable Jody Wilson-Raybould, ministre de la Justice et procureure générale du Canada



cette présentation, leçons qui pourraient s'appliquer à notre propre exercice de réconciliation. L'Australie a par exemple mis sur pied un baromètre de la réconciliation, pour évaluer l'état et les progrès de la réconciliation entre les Autochtones et les insulaires du détroit de Torres et les Australiens non autochtones selon cinq dimensions : 1) acceptation historique, 2) relations raciales, 3) intégrité institutionnelle, 4) égalité et équité et 5) unité.

Le Congrès a été couvert par les médias du pays et, grâce à la diffusion en direct sur Facebook et les gazouillis en direct par le Forum des politiques publiques, a généré beaucoup d'interactions sur Twitter.

FOURNIR DES CONSEILS PERTINENTS ET OPPORTUNS

L'établissement de partenariats et la collaboration sont parmi les activités les plus importantes du Conseil et assurent que toutes les recommandations stratégiques faites par le Conseil sont fondées sur diverses opinions, perspectives et données probantes. En 2016-2017, le Conseil a entendu l'opinion de plusieurs ministres fédéraux, d'organismes autochtones nationaux, de représentants communautaires et municipaux et de visiteurs internationaux.

Travailler avec les collectivités et les organismes autochtones



Perry Bellegarde, chef national de l'Assemblée des Premières Nations

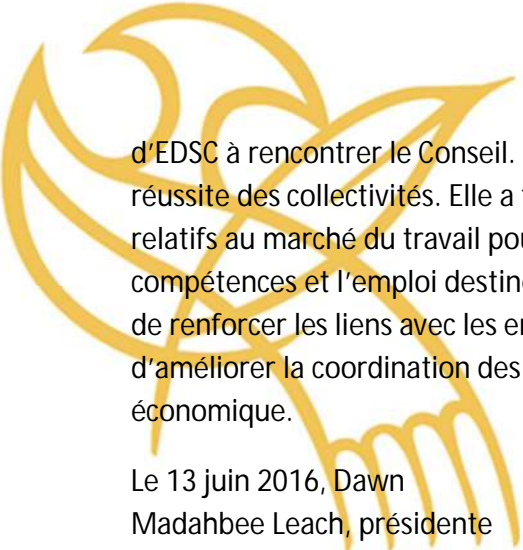
2016-2017 se trouve à l'annexe A.

En 2016-2017, le Conseil a continué de collaboration avec les organismes autochtones nationaux, régionaux et locaux et les diverses collectivités.

Nous avons collaboré avec différents organismes autochtones nationaux, y compris l'Assemblée des Premières Nations (APN), le Ralliement national des Métis (RNM), le Atlantic Policy Congress (APC) et le Inuit Tapiriit Kanatami (ITK). Les liens ainsi créés fournissent au Conseil des points de vue importants qui lui permettent de formuler des recommandations au gouvernement du Canada. La liste complète des organisations, collectivités et gouvernements que le Conseil a consultés en

Travailler avec nos partenaires fédéraux

En plus des présentations des ministres Bennett et Wilson-Raybould au Congrès *Expanding the Circle: What Reconciliation and Inclusive Economic Growth Can Mean for First Nations and Canada*, le Conseil a eu l'honneur d'accueillir la ministre Patty Hajdu d'Emploi et développement social Canada (EDSC) lors de la réunion de février à Ottawa. La ministre Hajdu est la première ministre



d'EDSC à rencontrer le Conseil. Elle a parlé de l'importance cruciale de l'inclusion sociale pour la réussite des collectivités. Elle a fait part de son enthousiasme envers l'avenir des programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones, comme la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux autochtones (SFCEA). Elle a également souligné l'importance de renforcer les liens avec les employeurs, d'accroître le soutien offert par Service Canada et d'améliorer la coordination des programmes d'emploi avec les efforts de développement économique.

Le 13 juin 2016, Dawn Madahbee Leach, présidente intérimaire du Conseil, avec d'autres représentants de peuples autochtones, a participé à une réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux organisée par le ministre Navdeep Bains d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) à Ottawa.



La ministre Patty Hadju d'Emploi et Développement social
Canada

Mme Madahbee Leach, M. Keith Henry (Association touristique autochtone du Canada), et M. Jean Paul Gladu (Conseil canadien pour le commerce autochtone) ont fait part de leur point de vue sur l'innovation et le développement économique des Autochtones. Les participants ont trouvé le tout très utile et ont constaté que les ministres étaient engagés et intéressés par le travail des trois organismes. Mme Madahbee Leach a lancé un appel à l'action passionné aux ministres pour qu'ils créent un plan d'action sur la réconciliation qui comprenne des stratégies clés de soutien au développement économique.

Travailler avec les ministres fédéraux est une étape importante du renouvellement des liens de nation à nation. Le Conseil compte continuer à travailler avec ses partenaires fédéraux en vue de favoriser l'adoption d'une approche pangouvernementale destinée à soutenir le développement économique des Autochtones.



Le Conseil et Mme Karen Mundine, PDG adjointe de Reconciliation Australia (au centre).

Collaboration internationale

En février 2017, Mme Karen Mundine (PDG adjointe de Reconciliation Australia) a participé à la rencontre du Conseil à Ottawa en plus du congrès *Expanding the Circle*. Sa présentation à la réunion du Conseil a permis de mieux comprendre les réalités socioculturelles des Autochtones d'Australie et le processus de réconciliation mis en place dans le pays.

Mme Mundine a présenté la vaste gamme d'outils de réconciliation élaborés et mis en œuvre par Reconciliation Australia pour

faciliter et soutenir le processus de réconciliation, y compris :

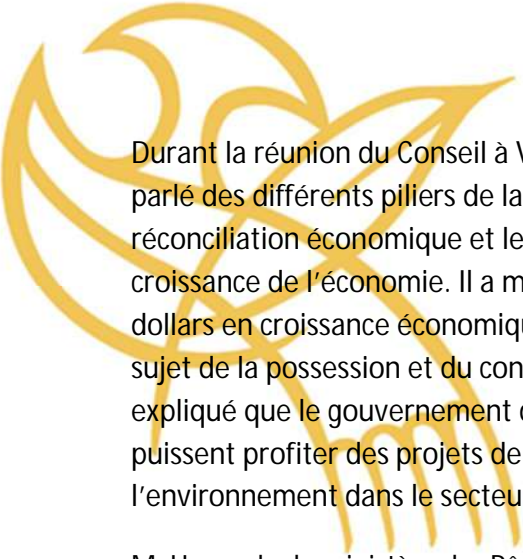
- la création de ressources en ligne pour sensibiliser le public à la réconciliation;
- l'amélioration du programme pédagogique au primaire et au secondaire pour favoriser le respect;
- la réduction des préjugés et le renforcement des relations;
- le soutien aux organismes pour l'élaboration de plans d'affaires décrivant leurs engagements.

La campagne en cours en Australie, intitulée *Recognise*, a particulièrement intéressé le Conseil. Elle a pour but de sensibiliser le public à la nécessité de reconnaître les peuples autochtones et les insulaires du détroit de Torres et de mettre fin à la discrimination raciale dans la Constitution australienne.

Durant son séjour à Ottawa, Mme Mundine a également rencontré Perry Bellegarde, chef national de l'Assemblée des Premières Nations; et Michael Wernick, greffier du Conseil privé, pour discuter des enjeux et des priorités en matière de réconciliation.

Travailler avec nos partenaires provinciaux et municipaux

Le Conseil a continué à travailler avec ses partenaires provinciaux et municipaux pour mieux comprendre les activités et les initiatives de première ligne qui pourraient favoriser le développement économique des Autochtones. Cette année, le Conseil a rencontré le sous-ministre adjoint Christian Kittleson du Ministère des Relations et de la Réconciliation avec les Autochtones de la Colombie-Britannique, Bruce Hancock, directeur de l'aquaculture au Ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse, Richard Pootmans, maire adjoint de Calgary et Cecil Clarke, maire de la municipalité régionale du Cap-Breton.



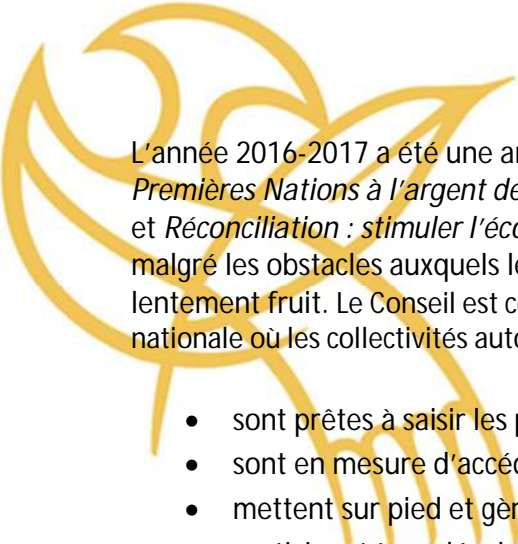
Durant la réunion du Conseil à Victoria (Colombie-Britannique), le sous-ministre adjoint Kittleson a parlé des différents piliers de la stratégie de la C.-B. concernant les Premières Nations, y compris la réconciliation économique et les traités et l'élimination des écarts socioéconomiques par la croissance de l'économie. Il a mentionné que les traités pouvaient générer plus de 10 milliards de dollars en croissance économique parce qu'ils permettent d'avoir une plus grande certitude au sujet de la possession et du contrôle des terres et des ressources. Le SMA Kittleson a également expliqué que le gouvernement de la Colombie-Britannique s'assurait que les Premières Nations puissent profiter des projets de création d'emplois, de croissance économique et d'intendance de l'environnement dans le secteur du gaz naturel liquéfié.

M. Hancock, du ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse, a fait une présentation sur les priorités provinciales en matière d'aquaculture et a souligné que la Nouvelle-Écosse et les Micmacs étaient dans une position unique pour tirer profit de la croissance dans l'industrie de l'aquaculture. M. Hancock a mentionné que les peuples autochtones pourraient bénéficier d'un accroissement de la confiance du public et envers les investissements, de l'accès à des sites productifs et de l'utilisation d'outils commerciaux appropriés.

À l'échelle municipale, M. Pootmans a indiqué que la Ville de Calgary avait adopté une approche globale du développement économique en mettant en œuvre une stratégie axée sur l'énergie des gens et de la collectivité. Il a mentionné que la Ville avait adopté un processus en trois étapes pour stimuler l'innovation en éducation, en affaires et au sein de l'administration.

La présentation de M. Cecil Clarke, maire de Cap-Breton, lors de la réunion à Membertou en Nouvelle-Écosse, portait sur les débouchés économiques de plus en plus nombreux pour les peuples autochtones résultant de la création de partenariats et de l'établissement ou du renforcement de relations. Il a présenté des exemples de partenariats entre les collectivités de Sydney et de Membertou — qui travaillent ensemble aux Ajouts aux réserves, aux transferts de terres et à d'autres ententes. Les partenaires ont également mis sur pied des programmes communs pour les jeunes à risque et Membertou envisage d'embaucher un agent de liaison dans la collectivité pour améliorer la collaboration.

PERSPECTIVES



L'année 2016-2017 a été une année faste. Nos rapports : *Recommandations sur l'accès des Premières Nations à l'argent des Indiens; Ajouts aux réserves Leçons apprises des Premières Nations; et Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$* ont permis de démontrer que malgré les obstacles auxquels les Autochtones font encore face, les efforts de réconciliation portent lentement fruit. Le Conseil est convaincu que nos recommandations contribueront à écrire une histoire nationale où les collectivités autochtones :

- sont prêtes à saisir les possibilités économiques;
- sont en mesure d'accéder au capital, aux terres et aux ressources naturelles et de les gérer;
- mettent sur pied et gèrent leurs propres entreprises;
- participent à un développement qui favorise de façon durable ses propres objectifs économiques, sociaux, culturels et environnementaux autodéterminés.

Au cours de la prochaine année, le Conseil national de développement économique des Autochtones abordera les enjeux actuels et émergents comme la sécurité alimentaire et l'entrepreneuriat des femmes autochtones tout en continuant d'avancer sur le chemin de la réconciliation.

Le Conseil continuera de faire des recherches, de fournir des conseils stratégiques et de présenter des recommandations ambitieuses au moment opportun afin de s'assurer que les Autochtones sont en mesure de contribuer à l'une des économies les plus prospères au monde et d'en tirer profit.

« Les peuples autochtones et non autochtones du Canada ont commencé ensemble un nouveau voyage. Et ensemble, nous avons fait les premiers pas vers ce que nous savons être un long voyage qui se poursuivra pour des générations à venir. »

— Justin Trudeau, premier ministre du Canada,
Discours devant l'Assemblée des Premières Nations, le 6 décembre 2016



Annexe A : Nos partenaires

Invités aux réunions du Conseil

En 2016-2017, le Conseil a tenu quatre réunions, sur le territoire de la Première Nation Songhees (Colombie-Britannique), sur celui de la Première Nation Tsuut'ina (Alberta), à Membertou (Nouvelle-Écosse) et à Ottawa (Ontario). Les membres ont discuté avec de nombreux experts, des dirigeants d'entreprises et leaders communautaires autochtones et non autochtones, des décideurs, des législateurs et des représentants des ministères pour fournir des conseils, recevoir des avis et collaborer aux questions concernant le développement économique des Autochtones.

Travailler avec les collectivités et les organismes autochtones

- *Aboriginal Aquaculture Association*
- *Aboriginal Tourism Association of British Columbia*
- *Association touristique autochtone du Canada*
- *Alberta Lands and Economic Development Advisory Committee (Alberta LEDAC)*
- *Alberta Women Entrepreneurs*
- *Aquaculture Association of Nova Scotia*
- *Assemblée des Premières Nations*
- *Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat*
- *Calgary Chamber of Commerce*
- *Conseil canadien pour le commerce autochtone*
- *Collectivité de Membertou*
- *Cape Breton University*
- *Première Nation Eskasoni*
- *Administration financière des Premières nations*
- *Conseil de gestion financière des Premières Nations*
- *Fiscal Realities Economists*
- *Commission de la fiscalité des Premières Nations*
- *Kisik Environmental Services*
- *Lumos Energy*
- *MacKintosh Canada et ATHAPASKA Group of Companies*
- *Métis Settlements General Council*
- *Ralliement national des Métis*
- *Association minière du Canada*
- *Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF)*
- *Saskatchewan First Nations Natural Resource Centre of Excellence*
- *Première Nation Songhees*
- *Tarpon Energy Services Ltd.*
- *Ulnooweg Development Group*

- 
- *Westaway Law Corporation*
 - *Diversification de l'économie de l'Ouest*

Travailler avec nos partenaires fédéraux

- *Emploi et Développement social Canada (EDSC)*
- *Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC)*
- *Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC)*
- *Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)*
- *Banque Nationale du Canada (BNC)*

Travailler avec nos partenaires provinciaux et municipaux

- *Ministère des Relations et de la Réconciliation avec les Autochtones (Colombie-Britannique)*
- *Ministère des Pêches et de l'Aquaculture (Nouvelle-Écosse)*



Annexe B : Orateurs au congrès

Expanding the Circle: What Reconciliation and Inclusive Economic Growth Can Mean for First Nations and Canada

- *Andrew Leach* (PDG, Andrew Leach & Associates; président, ANSAF)
- *Carol Anne Hilton* (PDG, Transformation International; membre du Conseil consultatif en matière de croissance économique du gouvernement fédéral)
- *Chef Darcy Bear* (Première Nation Whitecap Dakota)
- *Chef Ian Campbell* (Première Nation Squamish)
- *Chef Lynn Acoose* (Première Nation Sakimay)
- *Chef Reginald Bellerose* (Première Nation Muskowekwan)
- *Dawn Madahbee Leach* (présidente intérimaire, CNDEA)
- *Ken Coates, Ph. D.* (Chaire de recherche du Canada sur l'innovation régionale, Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy)
- *Marie Delorme, Ph. D.* (PDG, The Imagination Group of Companies; membre du CNDEA)
- *Wilton Littlechild* (ancien commissaire à la Commission de vérité et réconciliation)
- *Ainée Claudette Commanda* (Nation algonquine anishinabeg)
- *JP Gladu* (PDG, Conseil canadien pour le commerce autochtone)
- *L'honorable Carolyn Bennett* (ministre des Affaires autochtones et du Nord)
- *L'honorable Jody Wilson-Raybould* (ministre de la Justice et procureure générale du Canada)
- *Karen Mundine* (PDG adjointe, Reconciliation Australia)
- *Karen Restoule* (associée du Forum des politiques publiques; vice-présidente des Tribunaux de la sécurité, des appels en matière de permis et des normes Ontario; ancienne conseillère principale de Chiefs of Ontario)
- *Kim Baird* (ancienne chef de la Première Nation Tsawwassen; membre du conseil d'administration du FPP)
- *Manny Jules* (président, Commission de la fiscalité des Premières Nations)
- *Michelle Kovacevic* (sous-ministre adjointe, Finances Canada)
- *Chef national Perry Bellegarde* (Assemblée des Premières Nations)
- *Shannin Metatawabin* (PDG, ANSAF)

